

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

DICASTÈRE : DAMIEN BONFANTI

CHEF DE SERVICE : NICOLAS HASLER

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 82

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 78.8



Photo: Alain Grosclaude

L'année 2023 a été marquée par des perturbations climatiques importantes, notamment deux épisodes de canicule pendant la saison estivale, ce qui a entraîné une sécheresse des sols. À l'inverse, le mois de novembre a connu des pluies importantes, ce qui a entraîné la montée du niveau des cours d'eau, retardant notamment les travaux d'aménagement du parc Navazza-Oltramare. En 2023, les efforts du Service de l'environnement se sont concentrés sur les îlots de chaleur et sur une végétalisation accrue des espaces publics où l'augmentation de la biodiversité est observée.

PARC NAVAZZA-OLTRAMARE

Le parc ne répondait plus à l'ensemble des contraintes liées aux manifestations (Fêtes des écoles et du 1^{er} Août). Son réaménagement, commencé à l'automne 2023, permettra d'augmenter l'accueil des usagères et usagers tout en préservant les qualités biologiques du site. Plusieurs projets sont en voie de réalisation : un nouveau cheminement offrant des points de vue, une tonnelle semi-ombragée et des murs en pierre sèche, une remise en état des terrains, un système souterrain d'arrosage plus précis, alimenté par les eaux de pluie.

Un biotope humide est prévu en bordure du cheminement. Cette mare sera en partie alimentée par la récupération des eaux de toiture de la Grange Navazza, ainsi que des drainages du site. Une placette sera aménagée en platelage bois. Diverses plantes indigènes spécifiques aux milieux humides seront installées pour favoriser la venue de la faune et d'une flore d'intérêt.

En complément des vergers du parc, une forêt comestible sera plantée de divers arbustes et arbres fruitiers à des fins de cueillette citoyenne, sur des buttes spécialement reconstituées. Un mur en pierres sèches sera construit en contrebas et une prairie sera semée sur le pourtour de l'aménagement.

Afin de mettre l'accès du parc en conformité avec les normes de sécurité, un nouvel accès piétonnier principal en matière perméable a été séparé du couloir pour les secours au moyen de barrières de sécurité et de deux arbres. Pour les manifestations, deux points d'eau potable supplémentaires en libre-service et une fontaine sont aménagés dans différents lieux du parc, plus pratiques pour le public, ainsi que des zones d'accueil supplémentaires (espaces et équipements) permettant d'augmenter les sites de ventes de repas. Une alimentation électrique et la mise en place d'un réseau wi-fi sont prévues.

SQUARE CLAIR-MATIN

Initiée par la Ville de Lancy, la démarche participative autour du square Clair-Matin a défini des actions qui ont pu être mises en place en 2023. Le Service de l'environnement a collaboré dans le cadre de ses attributions à la mise en place d'une fontaine à boire, d'une roulotte-buvette, d'une toilette sèche, d'un terrain de foot événementiel et d'un terrain de pétanque : la mise en place d'équipements adéquats pour les animations et événements. Ce, afin de tester l'usage et la cohabitation dans le quartier en vue d'établir des aménagements pérennes.

PORTAIL CARTOGRAPHIQUE WEB

Un portail cartographique sur internet a été mis en place pour la gestion professionnelle des éco-points, notamment pour calculer le volume de chaque zone d'apport en lien avec le nombre d'habitant-es par immeuble. Il s'agit d'évaluer et rétablir un bon équilibre entre le matériel de récupération et le nombre d'usagères et d'usagers. D'autre part, l'ensemble du mobilier urbain (potelets, bancs, poubelles, lampadaires, etc.) a été cartographié pour être répertorié sur un site professionnel qui sera mis à jour par la section logistique. Cet outil permettra un meilleur suivi des dégâts enregistrés, de l'entretien et le renouvellement. Ce logiciel pour la gestion du domaine public recense près de 3 000 objets.

LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

La lutte contre le réchauffement urbain relève à la fois de la stratégie de résilience des villes face aux changements climatiques et de la préservation de la santé publique. De nombreuses collectivités se sont ainsi engagées dans des stratégies de lutte contre les îlots de chaleur urbains et cherchent à créer des parcours de fraîcheur associant un panel d'actions complémentaires. Le Service de l'environnement a collaboré dans différents chantiers, dans le cadre des mesures dites « climat ».

Dans le cadre de l'extension du préau de l'école du Plateau, une végétalisation de ce dernier a été entreprise ainsi que la plantation de 5 arbres feuillus qui apportent un ombrage sur la zone de jeux. 12 autres arbres ont été plantés à proximité des préaux de l'école du Bachet, de l'école de la Caroline, et dans le périmètre de l'école du Petit-Lancy. Au cœur du cimetière, le chemin de vie des aîné-es a été aménagé par des lieux frais d'accueil et de halte temporaires accompagnée d'une végétalisation supplémentaire pensée aussi dans ce but. Le verdissement du cimetière se poursuit pour la deuxième année et l'augmentation de la biodiversité a été observée. Près de 25 espèces ont été semées et plus de 50 espèces spontanées ont poussé, ce qui représente, en comparaison avec les gravillons désherbés auparavant, une amélioration significative et encourageante.

COLOMBARIUM

Par les crédits acceptés par le Conseil municipal, différents travaux ont été réalisés dans le cimetière de Lancy de fin 2022 à avril 2023 pour offrir des espaces adaptés à la demande, tout en maintenant les qualités du site et son calme, indispensables au recueillement des familles. Le nouveau columbarium, livré en mai 2023, est construit en briques de terre cuite et propose 360 nouveaux emplacements. Il est agrémenté de treilles ouvertes, de bancs en bois, d'une signalétique, d'une fontaine à boire et des points d'eau d'arrosage. En parallèle, une restauration des murs classés du cimetière de Lancy a été réalisée.

Le cimetière a recensé 51 inhumations dans des urnes sur des tombes existantes, 23 installations d'urnes dans le columbarium et 84 relèves de monuments (contre 52 en 2022).

FONDS BIODIVERSITÉ

En avril 2023, la commune s'accorde avec l'État pour la gestion autonome d'un fonds pour la biodiversité qui vise notamment à financer la plantation de nouveaux arbres sur des parcelles privées du territoire communal. En ce sens et en tant que première commune genevoise ayant développé ce type d'outil de soutien, dès le 1^{er} mars 2023, Lancy redistribue les montants recueillis inhérents à la valeur compensatoire des arbres sacrifiés à la construction et non compensés sur son territoire: elle accorde par ce moyen des subventions aux habitant-es qui souhaitent replanter ou réaliser des mesures permettant d'augmenter les qualités du patrimoine arboré lancé. Une première convention avec un acteur privé a été signée en 2023.

ESPACES VERTS

Dans sa mission, la Section des espaces verts s'occupe de l'entretien et de la rénovation des espaces verts de toutes sortes et ce, dans le respect du label Bourgeon Bio Suisse:

- Le potager communal collectif a produit 1 220 kg de légumes. La totalité de la production du potager, a été offerte à l'Épicerie solidaire de Lancy.
- Dans le cadre des vergers communautaires lancéens, l'association «Lancy vergers» a été constituée. La récolte de 350 kg de fruits a été destinée à l'Épicerie solidaire de Lancy et le solde aux sociétaires œuvrant bénévolement au profit de la qualité des espaces verts.
- L'établissement horticole produit la totalité des plantes fleuries plantées dans les massifs, une petite production de fleurs coupées pour les arrangements de manifestations communales ainsi que tous les plantons de légumes du potager communal. Au total, près de 48 500 plantes, plantons et fleurs ont été produits.
- Des travaux de nettoyage ont été engagés au parc Chuit suite à la tempête du 25 juillet 2023. Un cèdre foudroyé a dû être abattu au parc Tressy-Cordy et laissé sur quille pour la faune.
- Par ailleurs, depuis des années, les berges du Voiret et du Petit-Voiret se déstabilisent, avec des éboulements, en particulier derrière l'école En-Sauvy. La section travaille en collaboration avec un bureau d'ingénieurs en environnement pour établir un projet visant à stabiliser les berges et garantir le bon écoulement des eaux tout en augmentant la qualité de celle-ci.

ESPACES PUBLICS

Dans le cadre de l'arrivée du tram 15, des réaménagements importants ont été réalisés:

- Le développement de zones de plantations et l'installation du système dit de «Stockholm» qui permet de gérer les eaux pluviales, collectées dans des fosses pour l'arrosage des arbres et de réguler la température urbaine. Au total, une surface de 1 500 m² a été déconnectée du réseau d'assainissement pour être infiltrée directement dans les plantations.
- La replantation au cours de l'année de 53 arbres, soit la première partie prévue dans le projet d'aménagement au tour de la ligne de tram 15.
- Un projet de végétalisation d'abribus a été étudié, notamment au moyen de plantes grasses résistantes au soleil. 4 abribus sont prévus en 2024 et une perspective à plus long terme pour l'étendre aux 80 abribus du mobilier communal; étant un outil

supplémentaire participant à la lutte contre les îlots de chaleur tout en augmentant la biodiversité.

- Le service poursuit des contrôles et des nettoyages réguliers des tags sur l'ensemble de ses bâtiments et structures. Au vu de l'augmentation des incivilités constatées, il travaille avec un prestataire externe pour intervenir rapidement et à tout moment sur le territoire communal.

GESTION DES DÉCHETS

En 2023, six éco-points supplémentaires ont été construits: Surville (éco-point temporaire), Square Clair-Matin, Tour Saint-Marc, Trèfle d'or, Chemin du Repos, Chemin du Clos-du-Midi. Ces éco-points répondent à la transformation des quartiers et à la construction de nouveaux immeubles. Ils ont permis à environ 1 690 personnes de passer de la levée dite « porte-à-porte » à l'éco-point. Ainsi, la moitié des implantations supplémentaires programmées sur 3 ans ont été réalisées pour pratiquement finaliser le quadrillage complet du territoire communal.

TAUX DE TRI ET TONNAGE PAR HABITANT-E

- La Ville de Lancy présente un taux de tri de 51.5 %, ce qui représente environ 6 807 tonnes de déchets valorisés, soit 187.8 kilos par habitant-e.
- La Ville de Lancy a un tonnage de ses déchets incinérables de 6 422 tonnes, en relation avec l'augmentation de sa population, en atteignant un poids des déchets urbains ménagers incinérés de 177.2 kg par habitant-e (encombrants compris).
- En 2023, un peu plus de 226 tonnes de déchets issus des corbeilles de rues, de parcs ou de pataugeoires ont été collectées. 178.6 tonnes ont pu être valorisées selon la ventilation suivante: 33.9 tonnes de PET, 13.6 tonnes d'aluminium, 63.3 tonnes de plastiques valorisables, 29.4 tonnes de papier/carton, 36.2 tonnes de verre, 2.2 tonnes de bois.

PROJETS EN COURS D'ÉTUDE

Dans le cadre de la « Stratégie lumière » en faveur d'un éclairage raisonné et responsable sur le territoire de la commune, le SE est chargé de diminuer l'éclairage des routes (voirie) et des espaces publics (parcs). L'année 2023 a été marquée par les travaux de coordination avec les communes voisines et le canton qui a déployé son plan Optimalux, afin d'agir en cohérence.

VOTRE EFFORT DE RECYCLAGE EN 2023

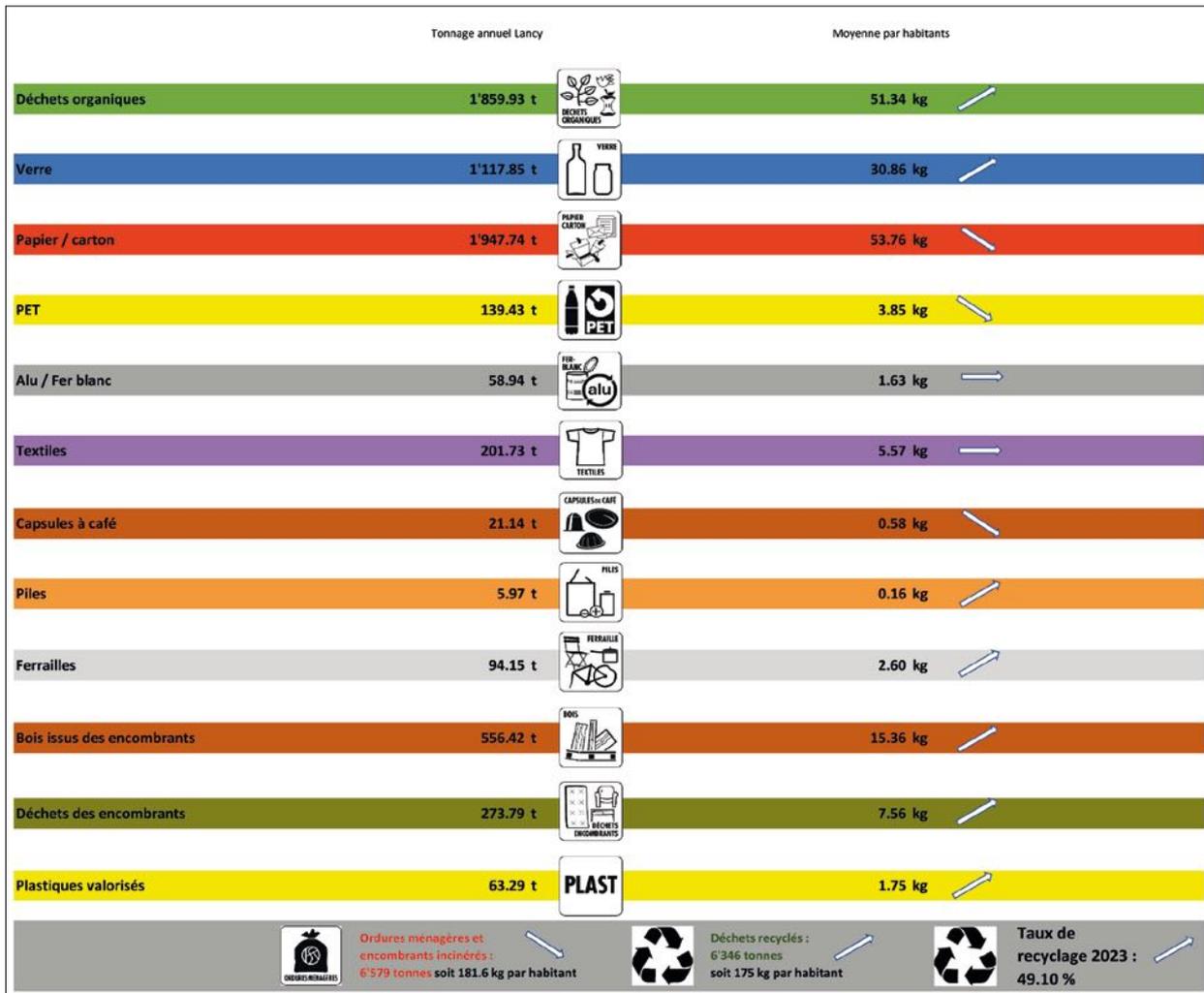




Photo: Alain Grosclaude